Compiègne (60) : une patrouille de police attaquée par des dizaines de tirs de mortiers dans le quartier du Clos-des-Roses, un policier sérieusement blessé au visage (MàJ : prison ferme pour Yannisse B. et Samba D)

31/12/2021 à 0h35



31/12/2021

« Tous des pourris ! » ; « Vas-y met lui dix ans ! » ; « Tribunal de merde ! » Cris, claquements de portes, insultes et pleurs. C'est dans un grand fracas émotionnel que s'est conclue l'audience du tribunal de Compiègne, ce jeudi soir. Yannisse B. et Samba D., 18 ans, ont été respectivement condamnés à trois ans et deux ans de prison ferme, avec une interdiction de paraître au Clos-des-Roses pendant deux ans. « J'ai tout fait pour que mon fils ne tombe pas là-dedans, je vais mourir », se lamente la mère d'un des deux prévenus, tombée à terre.

« J’ai eu peur de devenir aveugle », témoigne le policier

Les deux jeunes ont été reconnus coupables de détention de stupéfiants pour l’un, de trafic pour l’autre. Mais ce qui leur a valu cette sévère sanction est leur participation active dans **un « déchaînement de violences » survenu dans le quartier le 7 décembre. Un policier a été blessé au visage par des tirs de mortiers lors de violences urbaines. « J’ai eu peur de devenir aveugle, de mourir, de ne plus revoir ma fille. Je sens encore l’odeur de la poudre** », témoigne-t-il devant les juges.

Toujours en arrêt maladie, il ne sait pas s’il va reprendre son travail tant il a été traumatisé. « **On est passé de l’intimidation à l’agression, affirme le substitut du procureur, Antoine Perrin. Désormais, on vise la tête avec des mortiers, pour blesser et pour tuer. Il y a eu des dizaines de tirs ciblés, les policiers se sont vus mourir.** » […]

Trahis par leurs messages sur les réseaux sociaux

Les traces de poudres sur les mains ? L’un aurait manipulé un mortier pour « regarder », l’autre aurait simplement fêté la victoire de l’équipe d’Algérie, la veille, en faisant éclater un feu d’artifice. Devant les juges, ils nient donc cette violence en bloc, affirmant même espérer que « les auteurs de cet acte de barbarie soient arrêtés ». Mais en plus des traces de poudre, des messages sur des réseaux sociaux les accablent, évoquant « les frites », comme sont appelés les feux d’artifice. « Frottez-les frites, sinon on est mort », ordonne Dorso. « Fritez-les en bas du 3 » ; « Ils se sont fait friter ! »

Malgré cela, leurs avocats ont plaidé la relaxe invoquant,

notamment, des vices de procédure sur les scellés et le fait que les vrais coupables pouvaient être cachés dans un autre appartement de l'immeuble. Sans succès. Les deux jeunes majeurs ont été incarcérés à l'issue de l'audience.

Le Parisien

Merci Daniel

08/12/2021

Une patrouille de police a été attaquée aux mortiers d'artifice ce mardi après-midi à Compiègne, dans le quartier du Clos-des-Roses. Un agent a été sérieusement blessé au visage par l'un des engins pyrotechniques. Il souffre d'une fracture du nez. Trois suspects ont été interpellés et placés en garde à vue peu après.

Quatre policiers en patrouille dans le quartier du Clos-des-Roses, au niveau du square Berlioz, ont été visés par de nombreux tirs de mortiers d'artifice vers midi ce mardi a appris *Actu17*, confirmant une information du *Courrier Picard*. *« C'était une opération du quotidien, on est sur de la présence policière, à proximité d'un point de deal »*, a précisé la procureure de la République, Marie-Céline Lawrysz, à nos confrères.

Le groupe d'auteurs auraient tiré plusieurs dizaines de mortiers d'artifice. L'un a touché un fonctionnaire en plein visage. Ce dernier souffre d'une fracture du nez notamment et a été transporté à l'hôpital sans que ses jours ne soient en danger.

(…) Actu 17